

Rapport sur les relations gouvernementales de 2011

En 2011, les interventions du Service des relations gouvernementales nationales de la FHCC ont soulevé les principaux enjeux politiques du mouvement de l'habitation coopérative dans les capitales fédérale et provinciales à l'échelle du pays.

Tout au long de l'année, le principal objectif de la FHCC était de jouer un rôle de chef de file pour permettre à la FHCC d'atteindre les objectifs stratégiques en matière de logement établis par ses membres.

SCÈNE FÉDÉRALE :

En 2011, la FHCC a sollicité l'appui du gouvernement fédéral pour :

- 1. s'assurer que les fonds fédéraux à coûts partagés sont utilisés effectivement pour réduire les besoins de logement en convainquant les provinces et les territoires de créer de nouveaux logements abordables, y compris des logements d'habitation coopérative;**
- 2. s'assurer que les Canadiens vulnérables peuvent se permettre de continuer de vivre dans leur coopérative d'habitation, leur logement sans but lucratif ou leur logement municipal lorsque les accords d'exploitation fédéraux prendront fin; et**
- 3. continuer d'investir dans les infrastructures urbaines et le logement abordable, en améliorant les programmes existants et en offrant de nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs.**

Élections fédérales

Avant le déclenchement des élections fédérales du 2 mai, la FHCC était dans un état constant de préparation. En raison de la possibilité d'une élection au printemps, le personnel devait se préparer pour une campagne électorale afin que les principaux enjeux fédéraux des coopératives soient bien visibles au moment du dépôt du bref électoral.

Les buts de la FHCC pour la campagne électorale fédérale étaient d'obtenir la promesse de chaque parti de **chercher à protéger l'abordabilité des coopératives d'habitation pour les Canadiens à faible revenu** et de **demander une intervention fédérale pour créer davantage de logements dans les coopératives d'habitation**. Les promesses faites par les partis durant la campagne au sujet des questions de logement au niveau fédéral variaient, allant de la promesse de prescrire un projet de loi d'initiative parlementaire en vue de créer une stratégie nationale du logement (NDP), jusqu'à prolonger d'un an le programme écoÉNERGIE Rénovation, qui a pris fin le 31 mars 2011 (Parti conservateur).

Pendant la campagne, la FHCC a fait connaître ses activités dans le domaine des relations intergouvernementales nationales dans le cadre de rencontres avec des candidats et de visites des candidats fédéraux dans des coopératives dans des comtés où la lutte s'annonçait serrée.

La FHCC a communiqué nos messages électoraux en utilisant les médias, dont le nouveau blogue sur les élections fédérales. Le directeur général de la FHCC, Nicholas Gazzard, a accordé des

entrevues aux médias dans beaucoup de marchés radiophoniques majeurs et secondaires à Vancouver, Victoria, St. Catharines et dans les Maritimes. Quant au blogue, *Inside Co-op Housing* (auquel on peut accéder à www.chfcanadablog.com), il comprenait 10 articles rédigés par des représentants de la FHCC, de la CHF BC et de la CHFT. La campagne électorale en ligne de la FHCC, menée par le biais du site www.chfcanada.coop/election, a fourni aux membres et aux sympathisants diverses façons de se tenir informés au sujet des questions liées au logement dans les élections fédérales. Par exemple, le site Web comportait des engagements des partis fédéraux à l'endroit du logement abordable et des liens vers les sites Web des partis pour que les utilisateurs en ligne puissent y avoir accès pendant la durée de la campagne.

Cadre de référence pour le logement abordable

Le 4 juillet, la FHCC a accueilli favorablement l'annonce d'un nouveau Cadre de référence pour le logement abordable fédéral-provincial-territorial pour la période 2011-2014. Pendant plus de deux ans, la FHCC a fait des démarches pour obtenir plus de transparence pour les dépenses du gouvernement fédéral. Le nouveau Cadre exige que les gouvernements cherchent à **réduire les besoins de logement** et à **accroître l'offre de logements abordables**.

Le Cadre, qui touche les provinces et les territoires ayant des accords en vigueur conformément à l'Initiative en matière de logement abordable (ILA), demande aux gouvernements de «rendre compte à la population de l'utilisation des fonds publics au moyen d'un processus ouvert et transparent, lequel énonce les résultats attendus, évalue le rendement, fait rapport des résultats au public et prévoit un suivi». Il exige également que les gouvernements fassent rapport «annuellement au public sur les investissements effectués et l'atteinte des résultats visés en vertu du présent Cadre».

Puisque les nouveaux accords fédéraux-provinciaux-territoriaux pour 2011-2014 relevant du Cadre comprendront des mesures d'imputabilité pour réduire le nombre de Canadiens qui ont des besoins de logement, la FHCC les ont accueillis favorablement avec un communiqué positif. Ce communiqué comprenait l'avertissement suivant : «Il incombe maintenant à tous les ordres de gouvernement de veiller à ce que le cadre de référence soit appliqué à la réduction du besoin de logements de toutes les couches de la population – les personnes âgées, les parents qui travaillent, les familles monoparentales et les néo-Canadiens – dans leurs secteurs de compétence respectifs».

Le 13 septembre 2011, la FHCC a reçu une lettre de la ministre Finley dans laquelle elle remerciait la FHCC pour avoir contribué à la création du Cadre. Le dernier paragraphe de la lettre de la ministre Finley déclarait : «J'aimerais exprimer mon appréciation pour les renseignements que la FHCC nous a fournis dans le passé, qui ont non seulement permis d'éclairer notre récent travail et nos récentes discussions, mais qui éclaireront également nos futurs travaux. Notre gouvernement demeure engagé à collaborer avec des partenaires, y compris la FHCC, pour répondre au large éventail de besoins en matière de logement abordable.»

Agence du revenu du Canada

La FHCC a eu des rencontres positives (en septembre et décembre) avec des responsables de l'Agence du revenu du Canada au sujet d'une initiative inquiétante visant à revoir le statut

d'exonération d'impôt des fournisseurs de logements sans but lucratif (ce qui comprend les coopératives d'habitation) et des organismes sans but lucratif en général qui se fondent sur l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour déterminer leur statut d'exonération d'impôt.

L'équipe des relations gouvernementales nationales de la FHCC a organisé une rencontre avec des hauts responsables du ministre du Revenu national. Dans l'édition du 14 juillet de notre bulletin électronique, nos coopératives membres ont été informées de la réunion et des efforts de la FHCC en vue de s'assurer que les coopératives d'habitation et les autres fournisseurs de logements sans but lucratif sont exemptés de payer de l'impôt sur les bénéfices de leurs activités productrices de revenu, en particulier celles exigées ou encouragées par les gouvernements.

Les discussions se poursuivent entre la FHCC, d'autres associations de logement et l'ARC.

SCÈNE PROVINCIALE :

Élections provinciales

À l'automne, la FHCC a encouragé les coopératives à participer aux campagnes électorales provinciales à l'Île-du-Prince-Édouard (3 octobre), au Manitoba (4 octobre), en Ontario (6 octobre), à Terre-Neuve et au Labrador (11 octobre) et en Saskatchewan (7 novembre).

Le nouveau Cadre de référence pour le logement abordable a offert aux coopératives un prétexte pour s'adresser aux candidats et à leurs partis dans les provinces mentionnées ci-haut au sujet de la construction d'un plus grand nombre de logements d'habitation coopérative et de la nécessité de préserver leur abordabilité pour les ménages à faible revenu. Pour communiquer ces messages, la FHCC a créé des cartes destinées aux ménages pour ces cinq élections qui ont eu lieu à l'automne. Des questionnaires destinés aux coopératives d'habitation ont également été envoyés aux chefs de partis pour leur demander d'appuyer ces enjeux clés.

Ontario

La Région de l'Ontario a organisé une campagne très active qui avait pour thème «Les coopératives d'habitation font une différence» et elle a régulièrement tenu le Conseil de l'Ontario informé au sujet des élections provinciales et des relations avec le gouvernement de l'Ontario en général.

Manitoba

Il y a eu plusieurs points saillants (en termes de commentaires positifs concernant les enjeux de la FHCC) et les élections au Manitoba ont fourni aux coopératives quelques annonces notables.

Par exemple, la réponse du NPD du Manitoba à notre questionnaire électoral comprenait un plan pour les coopératives dont les accords d'exploitation avec le gouvernement provincial prendront fin. Dans cette note, on pouvait lire : «En juin [2011], nous avons annoncé dans le cadre de notre stratégie générale de réduction de la pauvreté que nous augmentons notre appui pour les organismes de logement sans but lucratif et coopératifs dont les prêts hypothécaires

prendront fin. Cette mesure vise à protéger les centaines de ménages à faible revenu qui dépendent d'une aide qui prendra bientôt fin pour payer une partie de leur loyer.»

Au cours de l'année, le personnel de la FHCC chargé des relations gouvernementales nationales a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement du Manitoba et Logement Manitoba sur plusieurs nouvelles initiatives touchant les coopératives d'habitation.

Île-du-Prince-Édouard

Pendant la campagne électorale à l'Île-du-Prince-Édouard, le chef du Parti libéral (le premier ministre Robert Ghiz) nous a envoyé une lettre indiquant que son gouvernement a essayé de collaborer avec le gouvernement fédéral pour faire face à la fin des accords d'exploitation des coopératives dans sa province. Dans sa lettre, il exprime son intention de travailler d'arrache-pied sur une approche de responsabilité fédérale-provinciale commune pour répondre aux besoins de logement futurs de la population de la province.

Annexe - Rencontres fédérales 2011

Rencontres du Service des relations gouvernementales nationales avec des députés et du personnel ministériel

Date et endroit	Député/responsable fédéral	Sujet(s)
13 janvier 2011 Ottawa (Ont.)	L'honorable Diane Finley, ministre responsable de la SCHL (députée conservatrice de Haldimand—Norfolk, Ont.)	Prêt direct et résultats du nouveau cadre de responsabilité
23 juin 2011 Ottawa (Ont.)	Connor Robinson, directeur des politiques pour la ministre du Revenu national, l'honorable Gail Shea (députée conservatrice d'Egmont, Î.-P.-É.)	Article de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> (dossier de l'ARC)
18 août 2011 Ottawa (Ont.)	Dan Harris, député NPD de Scarborough—Southwest, Ont.	Fin des subventions d'AACR, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité
31 août 2011 Ottawa (Ont.)	Marie-Claude Morin, porte-parole du NPD en matière de logement et députée de Saint-Hyacinthe-Bagot, Qc	Fin des subventions d'AACR, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité

<p>31 août 2011</p> <p>Ottawa (Ont.)</p>	<p>Ryan Greer, conseiller principal en politiques pour la ministre responsable de la SCHL et</p> <p>Daniel Kosick, conseiller en politiques pour la ministre responsable de la SCHL</p>	<p>Séance d'information sur les questions concernant la SCHL</p>
<p>3 octobre 2011</p> <p>Ottawa (Ont.)</p>	<p>Rathika Sitsabaiesan, députée NPD de Scarborough—Rouge River, Ont.</p>	<p>Fin des subventions d'AAFC, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité</p>
<p>3 octobre 2011</p> <p>Ottawa (Ont.)</p>	<p>Ed Komarnicki, président du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA) et député conservateur de Souris—Moose Mountain, Sask.</p>	<p>Fin des subventions d'AAFC, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité</p>
<p>3 octobre 2011</p> <p>Ottawa (Ont.)</p>	<p>Bernard Trottier, député conservateur d'Etobicoke—Lakeshore, Ont.</p>	<p>Fin des subventions d'AAFC, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité</p>
<p>4 octobre 2011</p> <p>Ottawa (Ont.)</p>	<p>Kevin Lamoureux, député libéral de Winnipeg-Nord, Man.</p>	<p>Fin des subventions d'AAFC, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité</p>

<p>5 octobre 2011</p> <p>Ottawa (Ont.)</p>	<p>Colin Mayes, membre du HUMA et député conservateur d'Okanagan—Shuswap, C.-B.</p>	<p>Fin des subventions d'ACR, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité</p>
<p>26 octobre 2011</p> <p>Ottawa (Ont.)</p>	<p>L'honorable Mauril Bélanger, député libéral d'Ottawa—Vanier, Ont.</p>	<p>Fin des subventions d'ACR, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité</p>
<p>10 novembre 2011</p> <p>William Punnett Housing Co-operative Inc. Etobicoke (Ont.)</p>	<p>Bernard Trottier, député conservateur d'Etobicoke—Lakeshore, Ont.</p>	<p>Fin des subventions d'ACR</p>
<p>21 novembre 2011</p> <p>Ottawa (Ont.)</p>	<p>Brad Butt, membre du HUMA et député conservateur de Mississauga—Streetsville, Ont.</p>	<p>Fin des subventions d'ACR, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité</p>
<p>28 novembre 2011</p> <p>Ottawa (Ont.)</p>	<p>Matthew Kellway, député NPD de Beaches—East York, Ont.</p>	<p>Fin des subventions d'ACR, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité</p>

5 décembre 2011 Ottawa (Ont.)	Andrew Cash, porte-parole adjoint du NPD pour les logements et député de Davenport, Ont.	Fin des subventions AACR, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité
6 décembre 2011 Ottawa (Ont.)	Mike Sullivan, député NPD de York South—Weston, Ont.	Fin des subventions d'AACR, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité
13 décembre 2011 Ottawa (Ont.)	Jay Aspin, député conservateur de Nipissing—Timiskaming, Ont.	Fin des subventions d'AACR, nouveaux incitatifs fiscaux pour les logements locatifs et résultats du nouveau cadre de responsabilité

Événements fédéraux

Date et endroit	Événement
20 octobre 2011 Ottawa (Ont.)	Témoignage devant le Comité des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales de 2012.
7 décembre 2011 Toronto (Ont.)	Co-animation d'une présentation publique avec la CHFT et la CHF BC, intitulée «Que se produira-t-il avec les subventions pour les droits d'occupation à la fin de l'accord d'exploitation?»